

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 92 (1965)
Heft: 3-4

Artikel: Proverbes patois jurassiens : (suite)
Autor: Surdez, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mes se mettaient à renifler, en baissant la tête.

Lorsqu'un des habitants de la ferme est décédé, on s'empresse encore, dans certaines familles, d'arrêter l'horloge du « poille »¹⁷, et d'ôter, dans les étables, les sonnailles des vaches.

Suivant la voix grave ou aiguë de la cloche sonnant le glas, selon le tintement ou la sonnerie faite à la volée, les gens apprennent la mort d'un homme, d'une femme, d'un garçon, d'une fille, d'un enfant de leur paroisse.

Une « fôle »¹⁸ nous permet de croire qu'il y eut autrefois, en Ajoie, des pleureuses attitrées chargées des lamentations rituelles aux obsèques. L'une d'entre elles ayant entrecoupé ses pleurs de louanges dithyrambiques, à l'adresse d'une épouse défunte, le mari s'écria : « Qu'ât-ce te dis, véye dgenâtche ? Elle m'é fait ai couenniâtre en l'aivaince les djoues de l'enfiè »¹⁹.

Tant de gens prétendent avoir vu des spectres qu'on en vient à se demander si elles n'ont pas pris l'apparence pour la réalité. Elles n'avaient pourtant qu'à dire, aux âmes en peine que sont les revenants : « Due te paidjeune !... ou Due te beilleuche ses djoues » (Dieu te pardonne !... ou Dieu te donne ses joies !)

¹ du Peuchatte, ou des Cueffates ; ² bouenne fanne, sage-femme ; ³ feux follets ; ⁴ lai grôsse étain(g), lai petête étain(g) ; ⁵ parrain et marraine ruinés, votre filleul(e) trépassera ; ⁶ des dragées ; ⁷ le fieû, lai sieûle ; ⁸ d'en être le parrain et la marraine ; ⁹ le grand-père, l'aïeul ; ¹⁰ d'in dgé ; ¹¹ en jodelant ; ¹² marieur, celui qui s'est chargé des démarches préliminaires d'un mariage ; ¹³ des Franches-Montagnes ; ¹⁴ Vous êtes invité au mariage du Claude de la « Montagne » et ¹⁵ de la Jeanne de l'Essert ; ¹⁶ voir 14 ; ¹⁷ chambre du poêle ; ¹⁸ un conte fantastique ; ¹⁹ Elle m'a fait connaître prématurément les joies de l'enfer.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez (Suite)

Tiaind qu'èls en aint ai sô, les dgeais diant que les celièjes sont fières. (*Quand ils en sont rassasiés, les geais disent que les cerises sont aigres.*)

Tiaind qu'an on vu très bés mois d'avri, an se peut aippointie (ou aipprâtè) ai mœuri. (*Quand on a vu trois beaux mois d'avril, on peut se préparer à mourir.*)

E fât ïn fô po botè lai gréche dains le brue et peus ïn raassis (ou ïn saidge) poy botè lai sâ. (*Il faut un fou pour mettre la graisse dans le bouillon (ou la soupe) et un sage pour y mettre le sel.*)

Les rois maindgeant les tchaivats. (*Les âprons (rois : poissons de 15 cm. ressemblant à de grands chabots) mangent (?) les chabots.*)

An lai Sint Maitchin, les vaitches â yïn. (*A la St-Martin, les vaches au lien (à l'étable).*)

S'è pieût an lai Pentecôte, lèche des rouëtches dains lai côte. (*S'il pleut à la Pentecôte, laisse des liens (verges de noisetier, etc.) dans la côte.*)

Les boiyouz veniant pus véyes que les médecins. (*Les buveurs deviennent plus vieux que les médecins.*)

AMIS ROMANDS
qui venez à Lausanne

Pour bien manger...
à peu de frais... !

LE LANDOR

bat tous les records !...

Chez cet ami Robert Rappaz

Rue du Tunnel 1 (près de la Riponne)